

ELABORATION D'UN GUIDE EUROPEEN DE BONNES PRATIQUES POUR LE TRANSPORT DES VOLAILLES

Warin Laura¹, Mindus Claire¹, Sossidou Evangelina², Spoolder Hans³, Bignon Laure¹

¹*ITAVI, UMR BOA, BP1 - 37380 Nouzilly*

²*HELLENIC AGRICULTURAL ORGANIZATION - Demeter, Veterinary Research Institute –
THESSALONIQUE*

³*WAGENINGEN LIVESTOCK RESEARCH - WAGENINGEN*

warin@itavi.asso.fr

RÉSUMÉ

Pour faciliter la compréhension et la mise en œuvre pratique du règlement CE 1/2005 sur le transport des animaux vivants et permettre d'améliorer la protection des animaux d'élevage, un guide de bonnes pratiques a été élaboré dans le cadre du projet « Animal Transport Guides », financé par la DG SANTE de la Commission Européenne et mené entre 2015 et 2018. Seize partenaires européens ont été identifiés pour travailler sur diverses catégories d'animaux : ovins, bovins, porcins, équins et volailles. Dans une première étape, une étude exhaustive de la bibliographie scientifique et des guides opérationnels disponibles a été réalisée pour identifier autant de bonnes pratiques que possible. De nombreuses consultations des parties prenantes (professionnels européens, scientifiques, associations de protection des animaux) ont ensuite été menées pour établir un consensus sur les pratiques à conserver afin d'aider les différents opérateurs (transporteurs, éleveurs, équipes de ramassage...). Dans un second temps, un guide recensant ces pratiques a été rédigé (un par filière d'élevage) et des documents pédagogiques (fiches techniques illustrées et vidéos) ont également été développés. Enfin, une analyse de l'impact potentiel de ces supports (utilisation, meilleure prise en compte du bien-être) a été menée au travers de questionnaires auprès des personnes cibles. 411 personnes ont ainsi été interrogées et les résultats recueillis indiquent un bon accueil des guides et vraisemblablement une bonne utilisation de ces derniers. Ces éléments constitueront un outil de progrès pour les filières et seront largement diffusés.

ABSTRACT

European guide of good practices for poultry transport

The 'Animal Transport Guides' project, funded by the DG SANTE of the European Commission, aims to develop guides for good practices for all types of animal transport and took place from 2015 to 2018. This guides will facilitate the understanding and practical implementation of Regulation 1/2005 on the transport of animals. Sixteen European partners worked on all main livestock species: sheep, cattle, pigs, horses and poultry. A first comprehensive bibliographical scientific studies and available guides of good practices was conducted to identify as many good practices as possible. Several consultations of stakeholders (European professionals, scientists, animal protection associations) were done to establish a consensus on practices that should be included on the final guide. Teaching materials (e.g. illustrated fact sheets and videos) on key practices were also developed. The impact of the guides on the behaviour of stakeholders was also evaluated through questionnaires. 411 stakeholders were questioned and the results indicate a positive impact of this work and a good implementation of these guides. The guides will support the industry in improving their practices and will be widely disseminated.

INTRODUCTION

Des milliers d'animaux transitent chaque jour en Europe et vers des pays tiers, pour l'abattage, l'engraissement ou le renouvellement des troupeaux dans des conditions de transport très variables. Quand les conditions sont dégradées, le transport peut engendrer différents facteurs de stress (bruit, vibrations, confinement, ...) et des risques pour le bien-être des animaux. Le rapport EFSA de 2004 met en évidence pour les volailles un taux de mortalité qui augmente avec la durée du transport (en poulets, mortalité de 0,28 % pour des transports > 4h vs 0,16 % pour des transports < 4h). Celui de 2011 met l'accent sur la transportabilité des animaux et, pour les poulets, sur la nécessité d'adapter la densité aux conditions climatiques. La mortalité pendant le transport ou le transport d'animaux inaptes ont également des répercussions économiques non négligeables pour la filière.

Le Règlement CE 1/2005 relatif à la protection des animaux pendant le transport a redéfini la responsabilité des transporteurs vis-à-vis du bien-être animal. Ce règlement est entré en vigueur le 1er Janvier 2007 et encourage, entre autres, la mise en place de guides de bonnes pratiques de transport par les professionnels. C'est ainsi qu'en juin 2014, la DG SANTE, incitée par le parlement Européen, a lancé un appel d'offre pour le développement de guides européens de bonnes pratiques pour les espèces bovines, ovines, porcines, équines et les volailles de chair et ponte. En effet, ce règlement pose des problèmes d'application soit par les conditions d'application des différents états membres, soit par les difficultés techniques que pose le respect des normes qui y sont intégrées (par exemple, il est obligatoire d'abreuver et de nourrir les volailles transportées plus de 12h) soit par le manque de précision de certaines obligations (définition d'un animal inapte au transport).

L'objectif de ces guides était d'aider les opérateurs, éleveurs ou transporteurs, à assurer la protection des animaux durant le transport et de permettre une application plus homogène du règlement 1/2005 de la Commission Européenne sur le transport des animaux vivants en valorisant des pratiques concrètes et adaptées. Deux niveaux ont été intégrés dans les guides : les pratiques visant à l'application stricte du règlement (bonnes pratiques) et celles qui pourraient être développées en vue d'aller au-delà de la réglementation (pratiques améliorées), après diverses consultations de professionnels, représentants des autorités compétentes et associations de protection animale.

1. METHODOLOGIE

1.1. Un groupe projet européen

Un groupe projet, constitué de 16 partenaires de différents pays européens : Pays-Bas, Italie, Allemagne, Grèce, France, Espagne, Royaume-Uni, Pologne, Roumanie (Bignon et al, 2017), a travaillé sur ce projet.

Les espèces traitées dans ce projet sont les suivantes : ovins, bovins, porcins, équins, poulets de chair, dindes de chair, poulettes, poules pondeuses de réforme et poussins. Chaque catégorie d'animaux est traitée par 2 partenaires de pays différents. Les guides produits ont été soumis aux avis de différentes instances de relecture (intra filière et multi filière) et approuvés par la DG SANTE de la Commission Européenne.

Le travail sur le transport des volailles a été confié à l'ITAVI et à l'Hellénique Agricultural Organisation – Demeter, Veterinary Research Institute (HAO-VRI, Grèce).

1.2. Une co-construction avec les différents porteurs d'enjeux

La première étape de ce projet a consisté en un recensement des guides de bonnes pratiques, de documents internes aux entreprises qui ont accepté de les partager, et de la littérature scientifique.

Cette synthèse a servi de base pour la sollicitation des parties prenantes. Ces dernières ont été consultées grâce à la méthode Delphi, méthode itérative présentant plusieurs phases de consultation et s'appuyant sur un panel d'experts, consultés de façon indépendante (voie postale ou internet), pour aboutir à un consensus sur les pratiques (Green et al, 2007).

Pour la volaille, les consultations nationales ont eu lieu en Grèce et en France. En France, ont été intégrés, outre les interprofessions (CIPC, CIDEF, CNPO, CICAR), les fédérations des abattoirs et des transporteurs (FIA, CNADEV et FNTR) et les syndicats (CFA, SNA, SYNALAF), des organisations de production, des abatteurs, un groupe de ramassage, deux sociétés de transporteurs, des éleveurs, des accoueurs, des vétérinaires, l'administration centrale et locale (DGAL, DDPP) et une association de protection animale (Welfarm). Ce premier cycle de consultation a démarré par une première réunion pour expliciter la démarche et les étapes au groupe d'experts rassemblés. Un formulaire internet a ensuite été créé sur Lime Survey avec 35 questions. 28 personnes sur 34 sollicitées ont répondu dont 20 ont répondu à l'ensemble du questionnaire.

Pour obtenir un guide européen harmonisé et consensuel, des focus groups européens ont ensuite été animés en anglais par les copilotes du groupe « volaille », ITAVI et HAO VRI pour la volaille, et un membre du groupe pilote du projet (pour la volaille, CRPA : Centro Ricerche Produzioni Animali, Italie). Ces consultations ont été réalisées au travers de 3 réunions physiques, un questionnaire internet Lime Survey et une réunion en web conférence. L'objectif de ces réunions était de parvenir à des consensus entre les différents porteurs

d'enjeux sur les pratiques à intégrer dans le guide. Le questionnaire Lime Survey visait à produire un consensus sur les pratiques présentant encore des divergences d'opinion, potentiellement en touchant plus de monde. 25 personnes des différents groupes de parties prenantes ont répondu sur 54 personnes sollicitées. Toutefois, les réponses présentaient encore trop d'écarts et une discussion finale en web conférence a finalement été nécessaire pour parvenir au consensus (10 participants avec des représentants de toutes les catégories de parties prenantes).

2. LIVRABLES

2.1. Des pratiques consensuelles

Pour la volaille, 60 ouvrages et articles ont été considérés pour ce projet dont la plupart sont des guides opérationnels. Les conclusions des rapports EFSA de 2004 et 2011 sur le transport ont été utilisées, ainsi que 11 articles scientifiques publiés dans des revues à comité de lecture. De ce matériel, 197 pratiques ont été identifiées et présentées aux porteurs d'enjeux.

Les premiers retours sur les pratiques proposées ont révélé de grandes divergences d'interprétation entre les différentes parties prenantes. Le dialogue direct en réunion entre les différents membres du focus groupe européen a toutefois permis de trouver un accord sur un socle de base, validé ensuite par les instances de consultation du projet, ainsi que par la DG SANTE.

Au total, 163 pratiques consensuelles ont été identifiées pour les volailles (bonnes pratiques et pratiques améliorées).

2.2. Un guide, des fiches techniques et des vidéos pour les opérateurs

Une fois les pratiques identifiées et validées, des guides ont été élaborés, avec une structuration commune pour toutes les espèces (introduction, aspects administratifs, planification et préparation du transport, manipulation et chargement des animaux, transport, déchargement) et une distinction claire entre les bonnes pratiques et les pratiques améliorées qui vont au-delà de la Réglementation.

En plus du guide, des enjeux majeurs pour le bien-être durant le transport ont été identifiés par catégorie d'animaux afin d'être explicitées et valorisées sous forme de fiches techniques (Factsheets). Les pratiques qui ont fait l'objet de ces fiches ont été définies en groupe de travail européen de façon consensuelle entre les parties prenantes.

En volailles, le groupe, avec l'ensemble des porteurs d'enjeux au niveau européen, s'est mis d'accord sur la réalisation de trois fiches techniques présentant des enjeux majeurs : la manipulation des animaux et la transportabilité des poulets de chair et des poules pondeuses de réforme (Figure 1), les responsabilités

des transporteurs et les bonnes pratiques au moment du transport (Bignon et al, 2017).

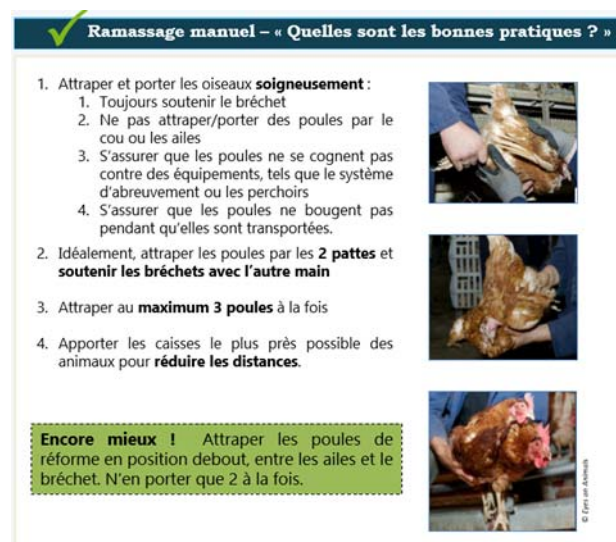


Figure 1 : Extrait de la fiche technique sur le ramassage des poules pondeuses de réforme. Disponible également à l'adresse suivante : <https://www.itavi.asso.fr/content/bonnes-pratiques-pour-le-transport-des-volailles>

Enfin, une vidéo de type motion design a été réalisée (Figure 2). En volailles, celle-ci récapitule les points clés en ce qui concerne la manipulation, le chargement et le transport des poulets et poules pondeuses de réforme.



Figure 2 : Capture d'écran de la vidéo réalisée pour la volaille – Disponible à l'adresse suivante : <https://www.youtube.com/watch?v=ZTIHxKkxblQ&feature=youtu.be>

3. EVALUATION DE L'IMPACT

3.1. Recueil des avis

Afin de présenter ces résultats, de nombreuses interventions ont été réalisées au cours de salons agricoles nationaux ou de manifestations propres aux filières, courant 2017.

Au cours de ces interventions, la pertinence des livrables présentés en vue de faciliter la compréhension et la mise en œuvre pratique du règlement CE 1/2005 et de permettre d'améliorer la protection des animaux a été évaluée. Pour cela, des questionnaires ont été transmis aux participants immédiatement après les interventions, puis quelques semaines après afin d'avoir des retours sur la perception de ces derniers par rapport au travail effectué (évolution des représentations, évolution des pratiques...). Au total, dans les différents pays partenaires et pour l'ensemble des espèces, 411 personnes ont répondu au 1er questionnaire, et parmi celles-ci, 170 ont répondu au 2ème questionnaire.

Chaque questionnaire était divisé en 5 catégories de questions en lien avec : les pratiques de transport, la motivation, l'utilité perçue des guides, les attentes pour de tels guides et quelques indicateurs sociodémographiques. La première catégorie permet d'appréhender si l'individu serait prêt à modifier ses pratiques habituelles suite à ce travail (Ajzen, 1991).

Dans chaque partie, les personnes interrogées devaient se positionner sur une échelle de 1 (pas du tout d'accord) à 5 (tout à fait d'accord) en fonction de diverses affirmations (ex : "je m'attends en utilisant ces guides à avoir de meilleures connaissances pour me mieux me comporter avec les animaux").

3.2. Analyse des avis

Au total au sein des différents pays partenaires, une quarantaine de présentations ont été réalisées pour exposer le projet et ses résultats (guides, fiches techniques...). Ces événements ont permis, pour la plupart, de transmettre les questionnaires aux différents acteurs présents. De façon générale, les scores s'avèrent relativement élevés (donc « bons ») et les scores obtenus via le second questionnaire sont tous égaux ou plus élevés que ceux issus du premier questionnaire, et cela est d'autant plus vrai pour la catégorie de questions relatives aux pratiques de transport. Ceci suggère un impact positif des guides sur les intentions de pratiques des différents opérateurs.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

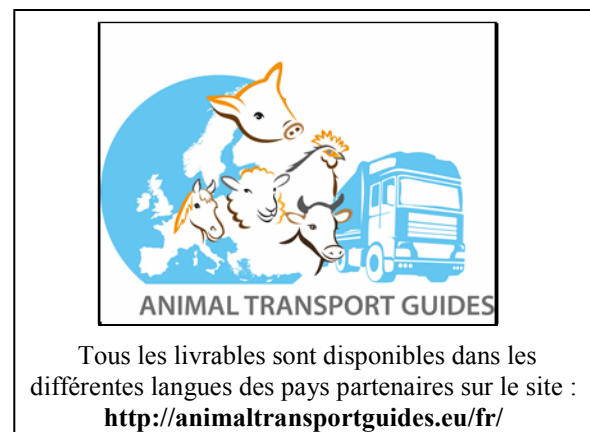
- Ajzen I., 1991. Organizational Behavior and Human Decision Processes, 50(2), 179-211
 Bignon L., Mindus. C., Kalogianni A., Sossidou E., Spoolder H., Bouvarel I., 2017. Douzièmes Journées de la Recherche Avicole et Palmipèdes à Foie Gras, Tours
 Commission Européenne, 2005. Journal officiel de l'Union Européenne L 3 du 5.1.2005, p. 1-44
 EFSA, 2004. The EFSA Journal, 44: 1-36
 EFSA, 2011. The EFSA Journal, 9(1): 1966
 Green K., Armstrong J. S., Graefe A., 2007. The International Journal of Applied Forecasting, (8), 17-20

En outre, 39 % des personnes interrogées pour le premier questionnaire ont déclaré appliquer la Réglementation mais être intéressées pour en faire plus via ces guides, et 17 % ont indiqué qu'elles faisaient déjà plus que la Réglementation mais qu'elles étaient malgré tout intéressées pour connaître d'autres « pratiques améliorées ».

Ces résultats et les intentions qu'ils décrivent semblent favorables à une bonne utilisation des guides et à une large diffusion dans les pays partenaires.

CONCLUSION

Ce projet européen a permis un dialogue entre parties prenantes de cette étape délicate et cruciale de la filière qu'est le transport. Les guides et les fiches techniques sont disponibles depuis fin 2017 tandis que les vidéos ont été relayées début 2018. Ces différents supports devraient permettre de faire mieux connaître les bonnes pratiques du transport des animaux et d'améliorer la protection des animaux en cours de transport à travers l'Europe. Ce travail sera relayé plus largement en Europe par la Commission Européenne qui a participé au financement de ce travail.



Remerciements

Les auteurs remercient l'ensemble des parties prenantes françaises et européennes qui ont activement contribué à ce travail.